

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence de la mairesse, le 4 décembre 2018 à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :

- Mme Doreen Assaad, mairesse
- M. Christian Gaudette, district 1
- M. Michel Gervais, district 2
- Mme Monique Gagné, district 3
- Mme Julie Bénard, district 4
- M. Claudio Benedetti, district 5
- Mme Sophie Allard, district 6
- M. Antoine Assaf, district 7
- M. Pierre Jetté, district 8
- Mme Michelle Hui, district 9
- Mme Sylvie DesGroseilliers, district 10

Sont également présentes

- Mme Manon Bernard, directrice générale
- Me Joanne Skelling, greffière

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

**181204-591**

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour avec modification par le retrait du sujet suivant:

- 4.2 Services professionnels en ingénierie - Gestion, surveillance de travaux et contrôle qualitatif des matériaux - Réaménagement du boulevard du Quartier et construction des approches du nouveau pont d'étagement de l'A10 - REG-400 - ontrat SP-18-1275 - Octroi de contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

## 3. Procès-verbaux

**181204-592**

### 3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 13 NOVEMBRE 2018 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenue le 13 novembre 2018, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Bureau de projets**

**181204-593**

**4.1 COMPLEXE AQUATIQUE - ÉQUIPEMENT : FOURNITURE ET LIVRAISON DE PLOTS DE DÉPART - CONTRAT SP-18-1292 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1292 relatif à la fourniture et à la livraison de 20 plots de départ pour le Complexe aquatique localisé au 3075 boulevard de Rome, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Dexstar Communications Inc., pour un montant de 70 617,65 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Communications**

**181204-594**

**5.1 SERVICES D'IMPRESSION DE LA BROCHURE MON LOISARD - CONTRAT SI-18-1285 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'accorder le contrat SI-18-1285 relatif aux services d'impression de la brochure Mon Loisard, pour une période de douze mois (3 éditions) à compter du mois de décembre 2018, à Imprimerie F.L. Web inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis pour un montant total de 51 497,85 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Travaux publics**

**181204-595**

**6.1 ACQUISITION ET LIVRAISON D'UNE BALAYEUSE AUTOPORTÉE ÉLECTRIQUE NEUVE - CONTRAT SP-18-1270 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1270 relatif à l'acquisition et la livraison d'une balayeuse autoportée électrique neuve au plus bas soumissionnaire conforme, soit Prescott S.M. Division de Bunzl Canada inc. selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, au montant de 40 253,54 \$ taxes incluses.

D'autoriser un emprunt au fonds de roulement au montant de 36 756,85 \$, taxes nettes, remboursable en dix (10) versements annuels égaux consécutifs afin de financer cette dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-596**

**6.2 COUPE DE GAZON - SECTEUR 1 - CONTRAT SP-15-816 - RECONDUCTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'approuver la reconduction du contrat SP-15-816 relatif à la coupe de gazon - secteur 1 à Paysagiste Rive-Sud Itée, pour une (1) année supplémentaire à compter de son échéance et ce, aux mêmes termes et conditions que la soumission originale et pour un montant de 263 107,84 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-597**

**6.3 COUPE DE GAZON - SECTEUR 2 - CONTRAT SP-15-817 - RECONDUCTION**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'approuver la reconduction du contrat SP-15-817 relatif à la coupe de gazon - secteur 2 à Paysagiste Rive-Sud Itée, pour une année supplémentaire à compter de son échéance et ce, aux mêmes termes et conditions que la soumission originale et pour un montant de 178 397,41 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-598**

**6.4 ENSEMENCEMENT ET TERREAUTAGE DES TERRAINS SPORTIFS - CONTRAT SP-16-931 - RECONDUCTION**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'approuver la reconduction du contrat SP-16-931, relatif à l'ensemencement et terreautage des terrains sportifs, à Pelouse Santé inc., pour une année supplémentaire à compter de son échéance, soit du 16 mars 2019 au 15 mars 2020 et ce, aux mêmes termes et conditions que la soumission originale et pour un montant de 23 187,58 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-599**

**6.5 ACQUISITION DE CARBURANT - CONTRAT CAR-2016- AJOUT - APPROBATION**

Considérant l'adoption de la résolution 160315-156 autorisant pour 2016 une dépense d'un montant de 249 753,24 \$ suite à son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburant;

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu

D'approuver l'ajout et le paiement d'un montant additionnel de 175 000,00 \$, taxes incluses, à l'inventaire, afin de pourvoir à la totalité des dépenses d'achat de carburant jusqu'à la fin du contrat en mars 2019, pour l'ensemble des utilisateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Loisir, culture et vie communautaire**

**181204-600**

### **7.1 PROGRAMME DE CAMPS DE JOUR - SAISON ESTIVALE 2019 - CONTRATS SP-17-1164 ET SP-17-1170 - PROLONGATION**

Considérant que les appels d'offres SP-17-1164 et SP-17-1170 permettent la prolongation de contrat d'une année supplémentaire ;

Considérant que les services obtenus ont été jugés satisfaisants et qu'aucun fournisseur n'a fait l'objet d'avis de défaut ;

Considérant que les fournisseurs concernés sont enclins à renouveler leurs services ;

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

De prolonger les ententes SP-17-1164 et SP-17-1170, conformément à la clause 3 de la section B pour la réalisation des camps spécialisés offerts à l'occasion de la saison estivale 2019.

De prolonger ces ententes selon la clause 21 de la section B au montant total prévisionnel de 169 767 \$, taxes incluses, sous réserve du taux de l'IPC annoncé par Statistiques Canada en janvier 2019.

Que la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire complétera en 2019 son analyse et ses recommandations relativement au programme des camps d'été en vue de bonifier son offre de service en 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. Finances**

**181204-601**

### **9.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 9 NOVEMBRE AU 29 NOVEMBRE 2018 - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'approuver la liste des virements budgétaires du 9 au 29 novembre 2018, telle que soumise.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**181204-602**

### **9.2 LISTES DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'approuver les listes des imprévus aux contrats, telles que soumises au soutien des présentes.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, la mairesse procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Christian Gaudette, Monsieur Michel Gervais, Madame Monique Gagné, Madame Julie Bénard, Madame Sophie Allard, Monsieur Pierre Jetté, Madame Michelle Hui et Madame Sylvie DesGroseilliers.

Votent contre: Messieurs Claudio Benedetti et Antoine Assaf.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**181204-603**

**9.3 SOLLICITATION VOIE PUBLIQUE - GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS DE LA RIVE-SUD - AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Antoine Assaf  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'autoriser la Grande guignolée des Médias de la Rive-Sud à faire de la sollicitation sur la voie publique, le 6 décembre 2018, de 6h00 à 19h00, aux intersections suivantes:

- Lapinière/Provencher;
- Lapinière/Alcide;
- Lapinière/Taschereau;
- Taschereau/Boul. de Rome;
- Taschereau / Angèle;
- Taschereau/Mario;
- Taschereau/Panama-Auteuil;
- Leduc devant la Caisse Desjardins (8800 Leduc);
- Leduc / Quartier;
- Leduc / Rome.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-604**

**9.4 ACCESSIBILITÉ DU TRANSPORT EN COMMUN - USAGERS 65 ANS ET PLUS - RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (RTL) - ENTENTE**

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu

De donner un accord de principe quant à la participation de la Ville de Brossard à l'entente relative à l'accessibilité au transport en commun durant les périodes hors pointe pour les usagers âgés de 65 ans et plus résidant à Brossard, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

|                                |
|--------------------------------|
| <b>10. Ressources humaines</b> |
|--------------------------------|

**181204-605**

**10.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'autoriser et ratifier la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et de prendre acte et ratifier, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

D'autoriser et ratifier toutes ententes afférentes et mandater la directrice générale et la mairesse à les signer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-606**

**10.2 MESURE DISCIPLINAIRE – SUSPENSION SANS SOLDE ET LETTRE D'ENTENTE DE DERNIÈRE CHANCE - EMPLOYÉ MUNICIPAL - DÉCISION**

Considérant la preuve au dossier de cet employé;

Considérant que l'évènement s'est produit le 15 octobre 2018, à moins de trois (3) mois après son retour d'une suspension sans solde de six (6) mois pour des comportements de même nature;

Considérant la gravité des gestes de violence et de menaces verbales commis envers un autre employé;

Considérant que les paroles et le comportement reprochés dérogent à la politique DRH-08 portant sur la non-violence en milieu de travail;

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'entériner l'entente de dernière chance intervenue entre la Ville, Le syndicat SCFP Local 307 et l'employé numéro 310596 qui inclue, entre autres, une suspension sans solde pour une période de trois (3) mois pour la période du 14 novembre 2018 au 14 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

|  |
|--|
| <b>11. Technologies de l'information</b> |
|--|

**181204-607**

**11.1 LOGICIEL EN TANT QUE SERVICE - B-CITI -HÉBERGEMENT - AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'autoriser une dépense de 80 022,60 \$ taxes incluses, afin de couvrir les frais d'hébergement de la solution B-Citi en mode logiciel en tant que service pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-608**

**11.2 GESTION INTÉGRÉE DU PARC D'IMPRIMANTES - CONTRAT SP-14-797 - RENOUVELLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'autoriser le renouvellement du contrat SP-14-797 relatif à la gestion intégrée du parc d'imprimantes des villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, avec QRX groupe Technologique inc., pour la période du 12 janvier 2019 au 11 janvier 2020, au coût de 106 595,08 \$, taxes incluses, représentant un coût, pour la Ville de Brossard, de 58 650,08 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

|                                |
|--------------------------------|
| <b>12. Services juridiques</b> |
|--------------------------------|

**181204-609**

**12.1 RÈGLEMENT REG-7-028 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION REG-7 AFIN D'EN REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION – ADOPTION**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Pierre Jetté à la séance du 13 novembre 2018, suivi du dépôt d'un projet de règlement;

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'adopter le règlement REG-7-028 modifiant le règlement de tarification REG-7 afin d'en remplacer la grille de tarification, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-610**

**12.2** **RÈGLEMENT REG-360-02 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME REG-360 RELATIVEMENT À LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS ET AU NOMBRE DE LOGEMENTS IDENTIFIÉS AU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR DU GOLF POUR LE PROJET BROSSARD-SUR-LE-PARC - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Christian Gaudette à l'effet que sera présenté le projet de règlement REG-360-02 modifiant le Plan d'urbanisme REG-360 relativement à la hauteur des bâtiments et au nombre de logements identifiés au programme particulier d'urbanisme du secteur du golf pour le projet Brossard-sur-le-parc.

**181204-611**

**12.3** **RÈGLEMENT REG-360-02 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME REG-360 RELATIVEMENT À LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS ET AU NOMBRE DE LOGEMENTS IDENTIFIÉS AU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR DU GOLF POUR LE PROJET BROSSARD-SUR-LE-PARC - ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Christian Gaudette à la séance du 4 décembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'adopter le projet de règlement REG-360-02 modifiant le Plan d'urbanisme REG-360 relativement à la hauteur des bâtiments et au nombre de logements identifiés au programme particulier d'urbanisme du secteur du golf pour le projet Brossard-sur-le-parc, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-612**

**12.4** **RÈGLEMENT REG-362-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE REG-362 AFIN D'AUTORISER CERTAINS USAGES SPÉCIFIQUES DE LA CLASSE 11 ET CERTAINS USAGES DE REMPLACEMENT DE LA CLASSE 3 AINSI QUE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DROITS ACQUIS À LA ZONE LJ-663 - ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Christian Gaudette à la séance du 13 novembre 2018, suivi de l'adoption d'un premier projet de règlement;

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'adopter le second projet de règlement REG-362-11 modifiant le règlement de zonage REG-362 afin d'autoriser certains usages spécifiques de la classe 11 et certains usages de remplacement de la classe 3 ainsi que des dispositions relatives aux droits acquis à la zone Lj-663, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-613**

**12.5 RÈGLEMENT REG-362-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE REG-362 AFIN D'INTÉGRER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CLÔTURES DES TERRAINS ADJACENTS À UNE ZONE D'AFFECTATION PRINCIPALE « PUBLIC » POUR LES ZONES Hc-310, Hc-316 ET Hc-672 AINSI QUE DES NORMES SPÉCIFIQUES AUX ZONES Hc-310, Hc-659 ET Hc-672 - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Sophie Allard à l'effet que sera présenté le projet de règlement REG-362-12 modifiant le règlement de zonage REG-362 afin d'intégrer des dispositions relatives aux clôtures des terrains adjacents à une zone d'affectation principale « Public » pour les zones Hc-310, Hc-316 et Hc-672 ainsi que des normes spécifiques aux zones Hc-310, Hc-659 et Hc-672.

**181204-614**

**12.6 RÈGLEMENT REG-362-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE REG-362 AFIN D'INTÉGRER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CLÔTURES DES TERRAINS ADJACENTS À UNE ZONE D'AFFECTATION PRINCIPALE « PUBLIC » POUR LES ZONES Hc-310, Hc-316 ET Hc-672 AINSI QUE DES NORMES SPÉCIFIQUES AUX ZONES Hc-310, Hc-659 ET Hc-672 - ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseillère Sophie Allard à la séance du 4 décembre 2018;

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'adopter le premier projet de règlement REG-362-12 modifiant le règlement de zonage REG-362 afin d'intégrer des dispositions relatives aux clôtures des terrains adjacents à une zone d'affectation principale « Public » pour les zones Hc-310, Hc-316 et Hc-672 ainsi que des normes spécifiques aux zones Hc-310, Hc-659 et Hc-672, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-615**

**12.7 RÈGLEMENT REG-366-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-366 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS AFIN D'AUTORISER PAR USAGE CONDITIONNEL L'USAGE DE SALLE D'EXPOSITION CULTURELLE - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre Jetté à l'effet que sera présenté le projet de règlement REG-366-02 modifiant le règlement REG-366 relatif aux usages conditionnels afin d'autoriser par usage conditionnel l'usage de salle d'exposition culturelle.

**181204-616**

**12.8 RÈGLEMENT REG-366-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-366 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS AFIN D'AUTORISER PAR USAGE CONDITIONNEL L'USAGE DE SALLE D'EXPOSITION CULTURELLE - ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Pierre Jetté à la séance du 4 décembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'adopter le premier projet de règlement REG-366-02 modifiant le règlement REG-366 relatif aux usages conditionnels afin d'autoriser par usage conditionnel l'usage de salle d'exposition culturelle, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**181204-617**

**12.9**

**RÈGLEMENT REG-420 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2019 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par la conseillère Julie Bénard à l'effet que sera présenté pour adoption à une séance ultérieure, le règlement REG-420 concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2019.

La conseillère Julie Bénard dépose le projet de règlement REG-420 intitulé : « Règlement concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2019 ».

**181204-618**

**12.10**

**CALENDRIER 2019 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL - ADOPTION**

Considérant que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir avant chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaire en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers  
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Brossard pour l'année 2019 lesquelles se tiendront à l'hôtel de ville à compter de 19 h 30, aux dates suivantes :

- Mardi 22 janvier;
- Mardi 19 février;
- Mardi 19 mars;
- Mardi 16 avril;
- Mardi 14 mai;
- Mardi 11 juin;
- Mardi 2 juillet;
- Mardi 27 août;
- Mardi 17 septembre;
- Mardi 22 octobre;
- Mardi 12 novembre;
- Mardi 3 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-619**

**12.11**

**TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE - BAIL AVEC BELL MOBILITÉ INC. - AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'approuver le projet de bail aux termes duquel la Ville loue à Bell Mobilité Inc. un espace au sol situé à l'arrière de l'hôtel de ville, pour une durée initiale de 5 ans débutant le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2024, plus 3 périodes de reconduction de 5 ans chacune.

Que la mairesse et la greffière sont autorisées à signer ledit bail, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181204-620

**12.12 RENOUELEMENT DE LA COUVERTURE D'ASSURANCE - UMQ -  
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DES ÉLUS ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES  
- AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'autoriser le chef de service contentieux à renouveler annuellement l'assurance pour la protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires, pour la période du 1er novembre 2018 au 1er novembre 2021. Dans le cadre de ce contrat, intervenu en application d'une entente relative à l'achat en commun de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et faisant suite à la résolution numéro 160920-460 du Conseil, la prime, les honoraires et les frais varient d'année en année et représentent une somme de 5 246,49 \$, taxes incluses, pour 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

|                      |
|----------------------|
| <b>13. Urbanisme</b> |
|----------------------|

181204-621

**13.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - CCU - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION  
DU 14 NOVEMBRE 2018**

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 14 novembre 2018 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

**Points favorables - CCU du 14 novembre 2018**

- CCU-20181114-3.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0397 – 4565, boulevard du Quartier – Bâtiment RC5 – Secteur E – TOD Solar – approbation architecturale des façades sud et est;*
- CCU-20181114-5.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0360 – 5675, rue Anthony (démolition 5675, rue Anthony) – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20181114-5.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0360 – 5685, rue Anthony (démolition 5675, rue Anthony) – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20181114-5.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0294 – 5770 et 5776, rue Anthony – construction – habitations unifamiliales jumelées;*
- CCU-20181114-5.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0342 – 5765-5767-5769, rue Auteuil (démolition 5771, rue Auteuil) – construction – habitation trifamiliale isolée;*
- CCU-20181114-5.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0344 – 5674-5676-5678, rue Auteuil (démolition 5676, rue Auteuil) – construction – habitation trifamiliale isolée;*
- CCU-20181114-5.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0358 – 4020, rue Bazin (démolition 4020, rue Bazin) – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20181114-5.8 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0375 – 9180, rue Récollet (démolition 9180, rue Récollet) – construction – habitation unifamiliale isolée;*

- CCU-20181114-5.9 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0337 – 415, rue Richelieu (démolition 415, rue Richelieu) – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20181114-6.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0365 – 3, Place-du-Commerce, suite 30 – modification architecturale – Hamfit;*
- CCU-20181114-6.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0350 – 4955, boulevard Grande Allée – agrandissement – CPE Au pied de l'échelle;*
- CCU-20181114-6.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0381 – 5025, boulevard Lapinière – Jonxion – modification à l'aménagement paysager;*
- CCU-20181114-6.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0380 – 9160, boulevard Leduc, suite 160 – bâtiment S1 – Phase 3 – Quartier DIX30 – modification architecturale – H&M;*
- CCU-20181114-6.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0388 – 6150, boulevard Taschereau – modification à l'aménagement paysager – Arahova;*
- CCU-20181114-7.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0356 – 7305, boulevard Grande Allée – affichage – Tim Hortons;*
- CCU-20181114-7.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0333 – 6150, boulevard Taschereau – affichage – Arahova Souvlaki;*
- CCU-20181114-7.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0347 – 6150, boulevard Taschereau, suite A – affichage – Sushi Shop;*
- CCU-20181114-7.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0346 – 6150, boulevard Taschereau – affichage – GA & associés;*
- CCU-20181114-7.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0367 – 6400, boulevard Taschereau, suite 101 – affichage – Pacini;*
- CCU-20181114-7.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0320– 7220, boulevard Taschereau, suite – affichage – Wendy's;*
- CCU-20181114-7.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0244 – 8505, boulevard Taschereau, suite C – affichage – Mobilia;*
- CCU-20181114-7.8 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0369 – 9150, boulevard Leduc, suite 201 – affichage – Mantra Pharma;*
- CCU-20181114-7.9 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0321 – 9200, boulevard Leduc, suite 160 – bâtiment S3 – Phase 3 – Quartier DIX30 – affichage – Signé Local;*
- CCU-20181114-7.10 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0338 – 9380, boulevard Leduc, suite 35 – affichage – Telus Koodo;*
- CCU-20181114-7.11 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0371 – 9840, boulevard Leduc, suite 10 – affichage – Voyages à rabais;*

### **Points défavorables - CCU du 14 novembre 2018**

- CCU-20181114-5.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0340 – 5933 et 5935, rue Anthony (démolition 5935, rue Anthony) – construction – habitations unifamiliales jumelées.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-622**

**13.2**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 9160, BOULEVARD LEDUC, SUITE 160**

- a) Audition des personnes intéressées;  
Aucun commentaire n'a été formulé.
- b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogations mineures a été déposée pour le 9160, boulevard Leduc, suite 160 relativement à l'agrandissement d'une partie du bâtiment;

Considérant que ladite dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Ville;

Considérant la recommandation favorable émise par le comité consultatif d'urbanisme sous le numéro CCU-20181114-8.1;

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'accorder la dérogation mineure demandée à l'égard du bâtiment situé au 9160, boulevard Leduc, suite 160 afin de permettre l'agrandissement d'une partie de bâtiment d'un étage alors que la grille des usages et normes de la zone MI-395 du règlement de zonage REG-362 prescrit un nombre d'étages minimal de deux étages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

|  |
|--|
| <b>16. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes</b> |
|--|

**181204-623**

**16.1 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU FONCTIONNEMENT - LA POPOTE ROULANTE DE BROSSARD - APPROBATION**

Considérant que l'organisme requérant est reconnu et conforme aux termes des dispositions de la Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de la Ville de Brossard ;

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'accorder une aide financière de 400 \$, dans le cadre du programme financier Aide au fonctionnement, à l'organisme suivant :

- La Popote roulante de Brossard.

Le tout à être versé sous réserve du respect des conditions spécifiées aux termes des dispositions de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181204-624**

**16.2 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU FONCTIONNEMENT - LA VAGUE DE BROSSARD - APPROBATION**

Considérant que l'organisme requérant est reconnu et conforme aux termes des dispositions de la Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de la Ville de Brossard;

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'accorder un soutien financier de 400 \$ dans le cadre du programme financier Aide au fonctionnement, à l'organisme suivant :

- La Vague de Brossard ;

Le tout à être versé sous réserve du respect des conditions spécifiées aux dispositions de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **17. Dépôt – documents**

### **181204-625**

#### **17.1 LISTE DES COMPTES À PAYER - DU 8 NOVEMBRE AU 28 NOVEMBRE 2018 - DÉPÔT**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 8 au 28 novembre 2018, est déposée.

### **181204-626**

#### **17.2 REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES ÉLUS - RÉCEPTION D'UN CADEAU, D'UN DON OU DE TOUTE FORME D'AVANTAGE - DÉPÔT**

Le registre des déclarations des élus concernant la réception de cadeaux, dons ou de toute forme d'avantage est déposé.

### **181204-627**

#### **17.3 DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES - DÉPÔT**

Le conseil prend acte des déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil pour l'année 2019.

### **181204-628**

#### **17.4 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉOLUTION 180417-174 - DÉPÔT**

Le procès-verbal de correction de la résolution 180417-174 est déposé.

## **18. Conseil d'agglomération**

### **181204-629**

#### **18.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2018 - ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

Que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-181206-1.2, 1.5, 4.1, 4.2, 6.1 à 6.6, 8.1 à 8.5, 8.7 du conseil d'agglomération et en désaccord avec le point 8.10.

Le conseil donne à la mairesse et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **19. Période d'intervention des membres du conseil**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du Conseil peuvent s'exprimer sur des sujets de compétences municipales qui ne sont pas à l'ordre du jour.

**20. Levée de l'assemblée**

**181204-630**

**20.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 51.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LA MAIRESSE,

LA GREFFIÈRE,

\_\_\_\_\_  
Doreen Assaad

\_\_\_\_\_  
Joanne Skelling